

REGLEMENT DU SEJOUR - BERRY-TUDY 2026

Association
Centre de Vacances
Berry-Tudy
10 avenue du 11 novembre
18000 BOURGES
02 48 27 53 15
contact@berrytudy.fr

Séjour Du Vent dans les Voiles du 18 au 25 avril 2026

Tarif : 350 euros

NOM DE FAMILLE :
Enfants concernés

Ce document récence toutes les informations concernant le règlement du séjour de votre/vos enfants. Pour tout renseignement complémentaire et en particulier sur les possibilités d'aides ou d'échelonnement de paiement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat par téléphone (répondeur en dehors des heures d'ouverture) ou par courriel.

Responsable légal ① :

Nom: _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Portable : _____

@ Mail : _____

Responsable légal ② :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Portable : _____

@ Mail : _____

Coût total du séjour

Le financement des séjours doit être impérativement finalisé 1 mois avant le départ. Un acompte est demandé à l'inscription. Le montant de cet acompte est de 30% du montant du/des séjour(s) ou du reliquat de ce montant déduit des aides. **L'acompte ne peut cependant pas être inférieur à 50 euros.** Dans le cas où le(s) séjour(s) seraient intégralement pris en charge, l'association s'engage à vous rembourser l'acompte perçu une fois le(s) séjour intégralement réglé(s). Merci, pour tous les modes de règlement, de faire figurer clairement le(s) nom(s) et prénom(s) du (ou des) enfant(s) inscrit(s).

Modalités de règlement

A l'inscription, l'acompte doivent obligatoirement être réglés. Pour le règlement du solde :

- Je règle **comptant** le séjour (pension(s), transport)
- Je bénéficie d'aides extérieures, je règle le **solde restant** conformément au plan de financement (voir ci-dessous)
- Je demande un **étalement du solde restant** (voir les modalités avec le secrétariat).
- Je souhaite bénéficier d'un **prélèvement automatique** du solde restant (Mise en place en lien avec le secrétariat).
- Le séjour est **intégralement** pris en charge par des aides extérieures conformément au plan de financement.

LE FINANCEMENT DES SEJOURS DOIT ETRE FINALISE 1 MOIS AVANT LE DEPART

Règlement par **chèque(s)** à l'ordre de : Association centre de vacances Berry-Tudy

Règlement en **espèces** au secrétariat en fonction des heures d'ouverture

Règlement par **virements** bancaires :

Code IBAN	FR76	1480	6180	0070	0922	2001	169
-----------	------	------	------	------	------	------	-----

Code BIC - Code SWIFT	AGRIFRPP848
-----------------------	-------------

Mention du virement : Inscription séjour DV DV 2026 - Nom de la Famille

Les aides

En fonction de votre situation personnelle, vous pouvez bénéficier d'aides adaptées. Merci de nous en préciser la nature ici :

Une assistante sociale suit mon dossier :

Nom : _____	Cachet de l'organisme : _____
Organisme : _____	
Qualité : _____	
Adresse : _____	
Tel : _____	
@ Mail : _____	

Pour toutes les aides, vous devez nous fournir impérativement, au moment de l'inscription, les justificatifs des différents organismes concernés.

PLAN DE FINANCEMENT						
Inscription :	Nombre d'enfants (8 - 14 ans) :				Montant	
Séjour Du Vent dans les Voiles		X 350 euros			=	
Réduction	10% à partir de 3 enfants inscrits				=	
COUT TOTAL (T1)						
Organismes sollicités						CAF :
						Comité d'Entreprise :
						Conseil départemental (ASE) :
						Mairie (CCAS) :
						Secours populaire :
						Secours catholique :
						Association familiale :
						Autres (précisé) :
TOTAL DES AIDES (T2) :						
Participation de la Famille (T1 - T2) :						
Règlement	Date	Espèce	Chèque	Virement	Prélèvement	
					Solde séjour	
Paiement échelonné	----- mensualités de ----- € du __ / __ / 2026 au __ / __ / 2026					

Engagement

Je soussigné, _____, responsable légal de l'enfant : _____ m'engage :

- A fournir à l'Association Berry-Tudy, les informations et documents nécessaires au bon règlement du ou des séjours(s) de mon (mes) enfants.
- A régler, dans les délais convenus par les deux parties, le solde du (des) séjours de mon (mes) enfants(s).

Signature du responsable légal
précédée de la mention « lu et approuvé »
Le __ / __ / 2026